

MARCHAND, LEMIEUX

AVOCATS

STÉPHANIE ASSOULINE
NATHALIE BRIÈRE
PAUL CHARBONNEAU
JOSÉE DELAND
VALÉRIE DURAND
ÉRIC FRASER
CHRISTIAN HOUDE
LINE JANELLE
JEAN-FRANÇOIS LACASSE
JACINTE LAFONTAINE
LUCIE LALONDE
JULIE LAPIERRE
LOUIS LEGAULT
NICOLE LEMIEUX
GILLES MARCHAND

JEAN-FRANÇOIS MERCURE
F. JEAN MOREL
MARIA MOUDFIR
CATHY NOSEWORTHY
JOCELYNE PAQUETTE
PASCAL PARENT
MICHEL PASINI
DOMINIQUE PICHÉ
JUDITH PLOURDE
LOUIS PRÉVOST
JEAN RAJOTTE
SYLVY RHÉAUME
MICHEL SIMARD
JEAN-OLIVIER TREMBLAY
SIMON TURMEL

CONTENTIEUX
HYDRO-QUÉBEC
75, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST, 4^e ÉTAGE
MONTRÉAL H2Z 1A4
TÉLÉPHONE : (514) 289-2211, POSTE 2068
TÉLÉCOPIEUR : (514) 289-5197

Le 15 avril 2003

Par courriel et par messagerie

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Case postale 001, Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec
H4Z 1A2

OBJET: Demande d'approbation pour la reconduction du programme commercial
Services à l'implantation des électrotechnologies («SIE»)
Dossier de la Régie : R-3453-2000
Notre dossier : S-25340/NL/FJM

Chère consoeur,

Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le «Distributeur») dépose, par la présente, auprès de la Régie, huit (8) exemplaires d'un rapport d'avancement du programme commercial SIE pour l'année 2002, conformément à la décision D-2001-65 dans le dossier mentionné en titre.

Copie de la présente lettre et du rapport y joint est envoyée, ce jour, par courriel seulement, aux intervenants dans la cause R-3453-2000 dont les noms apparaissent à la liste en annexe.

MARCHAND, LEMIEUX

2

Veillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments distingués.

MARCHAND, LEMIEUX

F. Jean Morel

FJM/cl

Pièces jointes

c.c. Intervenants - R-3453-2000 (liste en annexe)
(par courriel seulement)

**Demande d'approbation pour la reconduction du programme commercial services à
l'implantation des électrotechnologies**

Liste des intervenants

Action Réseau Consommateur (**ARC**) et
Fédération des Associations Coopératives
d'Économie Familiale du Québec (**FACEF**)

Me Hélène Sicard

Kliger & Sicard

Avocats

1255, Carré Phillips

Bureau 808

Montréal (Québec) H3B 3G1

Téléphone : (514) 281-1720

Télécopieur : (514) 281-0678

Courriel : hsicard@videotron.ca

Centre d'études réglementaires du Québec (**CERQ**)

Me Claude Tardif

Rivest Schmidt

7712, rue Saint-Hubert

Montréal (Québec) H2R 2N8

Téléphone : (514) 948-1888

Télécopieur : (514) 948-0772

Courriel : claudetardif@rivestschmidt.qc.ca

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (**FCEI**)

Me André Turmel

Fasken Martineau Du Moulin

800 Place Victoria

Bureau 3400, C.P. 242

Montréal (Québec) H4Z 1E9

Téléphone : (514) 397-7400

Télécopieur : (514) 397-7600

Courriel : aturmel@mtl.fasken.com ou
nabonneau@mtl.fasken.com

Option consommateurs (**OC**)

Me Yves Fréchette

Sylvestre Charbonneau Fafard

740, avenue Atwater

Montréal (Québec) H4C 2G9

Téléphone : (514) 937-2881

Télécopieur : (514) 937-6529

Courriel : y.frechette@scf.qc.ca

Regroupement national des Conseils régionaux
de l'environnement du Québec (**RNCREQ**)

Me Pierre Tourigny

Lafortune Leduc S.E.N.C.

329 de la Commune Ouest

Bureau 200

Montréal (Québec)

H2Y 2E1

Téléphone : (514) 287-7171

Télécopieur : (514) 287-7588

Courriel : ptourigny@lafortuneleduc.com

Société en commandite Gaz Métropolitain (**SCGM**)

Me Jocelyn B. Allard

1717, rue du Havre

Montréal (Québec) H2K 2X3

Téléphone : (514) 598-3785

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : jballard@gazmet.com

R-3453-2000

**Demande d'approbation pour la reconduction du programme commercial services à
l'implantation des électrotechnologies**

Liste des intervenants

STOP et Stratégies Énergétiques (SÉ)

Me Dominique Neuman

1535, rue Sherbrooke Ouest
Rez-de-chaussée, local Kwavnick
Montréal (Québec) H3G 1L7

Téléphone : (514) 849-4007
Télécopieur : (514) 849-2195
Courriel : energie@mink.net



Programme commercial

« Services à l'implantation des électrotechnologies (SIE) »

Dossier : R-3453-2000

Rapport annuel 2002

Conformément à la décision D-2001-65 concernant l'approbation pour la reconduction du programme commercial « Services à l'implantation des électrotechnologies (SIE) », Hydro-Québec dépose à la Régie de l'énergie une fois par année un rapport d'avancement du programme en regard de l'atteinte des objectifs fixés.

Un premier rapport sommaire portant sur les résultats du programme en 2001 avait été déposé le 15 mars 2002. L'objectif global du programme a été réduit de 255 à 180 GWh en août dernier. Le présent rapport fait état des résultats obtenus en 2002 ainsi que des résultats anticipés pour l'ensemble du programme.

Contexte

La reconduction du présent programme a été approuvée par la Régie de l'énergie le 6 mars 2001 pour une durée de 24 mois. Cette prolongation correspond à la deuxième phase du programme. Les nouveaux dossiers ont été acceptés jusqu'au 5 mars 2003. Les dernières propositions d'affaires doivent être déposées au plus tard le 30 juin 2003. L'implantation des derniers projets doit être finalisée le 31 décembre 2004.

Bilan cumulatif au 31 décembre 2002

Résultats – Ventes additionnelles

- Les ventes additionnelles réalisées au 31 décembre 2002 s'élèvent à :

52,4 GWh installés

- Ces ventes correspondent à **37 dossiers** (mise en opération complète ou partielle), répartis comme suit :

	<i>Nombre de dossiers</i>	<i>GWh installés</i>
▫ <i>Mise en opération partielle</i>	6	3,3
▫ <i>Mise en opération complète (Dossiers conclus)</i>	31	49,1

- Par conséquent, la moyenne des ventes réalisées par dossier conclu s'élève à :

1,1 GWh installé par dossier conclu

- Les résultats se répartissent comme suit dans les différents secteurs d'activités du marché industriel. L'industrie du **plastique et caoutchouc** se démarque avec une concentration de 27% alors que ce secteur représentait seulement 8% des résultats de la première phase du programme.
- Inversement, alors que le secteur du **bois** correspondait à 28% des ventes réalisées à la première phase, il totalise 18% des résultats de la seconde phase, l'industrie du bois d'œuvre ayant été perturbée par le conflit avec les Etats-Unis.

Aliments & Boissons	Caoutchouc & Plastique	Bois	Papier	Imprimerie & Édition	Industrie métallique primaire	Produits métalliques	Autres	Total
16%	27%	18%	2%	20%	2%	7%	8%	100%

- 90% des ventes de la deuxième phase proviennent de projets associés à des abonnements au **tarif M** (Moyenne puissance), alors que le pourcentage se situait à 80% à la première phase. 16% des ventes sont reliées à des technologies dites innovatrices.⁽¹⁾

La conjoncture économique

- Un portrait sommaire de la croissance économique au Québec avait été présenté dans le rapport d'août 2002 afin de faire le parallèle avec la performance du programme "SIE". Depuis, les données à la source de nos observations ont été revues en mars dernier. Il importe donc de vérifier si elles ont variées significativement avec cette nouvelle mise à jour.
- La croissance globale observée pour la période de 2000 à 2002 sur la base des dépenses en immobilisations demeure identique à celle qui avait été annoncée en août avec une hausse de 11%, en raison de la croissance attendue dans l'industrie tertiaire et de la construction de logement. L'augmentation, dans ces deux derniers secteurs, se chiffrerait à 25% comparativement à l'accroissement de 22% attendue en août dernier.
- Cependant, les nouvelles statistiques sur le secteur "Fabrication", secteur auquel le programme "SIE" s'adresse, indiquent une détérioration dans celui-ci avec une décroissance de 36% au lieu de la chute de 23% anticipée lors du précédent exercice. La situation observée dans le sous-secteur du bois, l'une des composantes les plus ciblées dans notre programme, abonde dans le même sens. Alors que la valeur des immobilisations pour ce sous-secteur diminuait de 45% pour la période 2000-2002 en août, les données de mars divulguent une décroissance plus accentuée, soit à 65%. Par conséquent, il n'est pas étonnant que les résultats du programme à ce jour (52,4 GWh) soient inférieurs à la cible fixée à 80,7 GWh et que, dans le même sens, les résultats dans l'industrie du bois soient moindres dans la deuxième phase du programme comparativement à la première.

Volume des activités

- 400 dossiers ont été ouverts au 31 décembre 2002. Parmi les faits saillants, nous remarquons que 8% d'entre eux ont été conclus avec succès, 5% ont fait l'objet d'une mise en opération partielle. La plus forte proportion de dossiers (52%) sont à l'étape de préparation des offres faites aux clients⁽²⁾. 16% des dossiers ont été fermés puisque abandonnés par le client.

1. Toute technologie à l'exception de la force motrice et de la résistance.

2. Dossiers actifs et fermés.

Volume des activités au 31 décembre 2002	Nombre de dossiers	Répartition des dossiers
<i>Qualification - Demandes de services en évaluation</i> ⁽³⁾	42	11%
<i>Préparation des offres aux clients</i> ⁽³⁾	206	52%
<i>Présentation de l'offre aux clients</i> ⁽³⁾	52	13%
<i>Mise en opération partielle</i> ⁽³⁾	6	5%
<i>Fermeture de dossiers :</i>		
▫ <i>Mise en opération des équipements</i>	31	8%
▫ <i>Dossiers non concluants</i> ⁽⁴⁾	63	16%
TOTAL	400	100%

Garanties de prêt :

Bilan au 31 décembre 2002 :

- 13 certificats ont été émis. Le montant octroyé en garanties de prêt s'élève à 5 196 000\$. Le solde des garanties de prêt se chiffre à 5 946 000\$.

Mauvaises créances :

- Aucun montant n'est présentement en litige ou jugé à risque.

Résultats anticipés pour l'ensemble du programme

- À la lumière des informations disponibles, rien ne nous permet actuellement de réviser l'objectif du programme (180 GWh), tel qu'annoncé en août dernier. Compte tenu du volume élevé de dossiers actuellement compris dans l'entonnoir de ventes (au nombre approximatif de 700 dossiers au 6 mars 2003) et si les hypothèses suivantes se concrétisent, l'objectif est atteignable.
 - Application d'un taux de réalisation global (21%) comparatif à celui observé à la première phase du programme ;
 - Avec une moyenne de 1,2 GWh installé par dossier.

3. Dossiers actifs et fermés.

4. Dossiers abandonnés par les clients.

- La **rentabilité** du programme n'est pas menacée même si les objectifs initiaux ne seront pas atteints puisque la diminution des ventes additionnelles prévues est accompagnée de la réduction des coûts de gestion de programme ainsi que des mauvaises créances anticipés.

Revenus & Coûts	<i>Approuvés au 6 mars 2001</i>	<i>Planifiés au 15 août 2002</i>	<i>Réalisés au 31 déc. 2002</i>	<i>Prévus au 31 déc. 2002</i>	<i>Écart au 31 déc. 2002</i>
<i>GWh installés</i>	255	180	52,4	80,7	-28,3
<i>Revenus (M\$)</i>	90,5	60,4	20,4		
<i>Coûts du programme (M\$)</i>	6,6	5,2	3,7		
<i>Mauvaises créances anticipées (M\$)</i>	6,2	3,8	0,7 ⁽⁵⁾		
<i>Taux de rendement interne (TRI)</i>	26%	21%			

5. Basé sur les hypothèses de la preuve déposée à la Régie de l'énergie, soit 4% de mauvaises créances est calculé sur le solde non amorti des garanties de prêt.